

INTENSITÉS ÉNERGÉTIQUES RÉGIONALE ET SECTORIELLES

Dernière mise à jour : 23 avril 2019

Toute activité économique consomme de l'énergie (fonctionnement des infrastructures, procédés industriels, transport...). L'intensité énergétique (IE) mesure l'efficacité avec laquelle l'énergie est utilisée en comparant la consommation d'énergie avec une variable socioéconomique représentative. L'IE peut être calculée à l'échelle d'un territoire (tous types d'activités confondus) ou par secteur d'activité économique.

Un indicateur d'efficacité énergétique

L'IE régionale est le rapport entre la consommation intérieure brute d'énergie [↗](#) et le produit intérieur brut. À l'échelle des secteurs d'activité, l'IE est basée sur la consommation finale d'énergie plutôt que sur la consommation brute, étant donné notamment la difficulté de réaffecter aux différents secteurs les sources d'énergie primaires utilisées pour la production d'électricité. Par ailleurs, la variable socioéconomique utilisée est différente d'un secteur à l'autre pour plus de représentativité (valeur ajoutée brute (VAB), nombre d'emplois ou de ménages). Une baisse de l'IE signifie un gain d'efficacité : l'économie ou le secteur consomme moins d'énergie par unité de valeur créée.

Intensité énergétique régionale élevée mais en baisse

L'IE de la Wallonie était de 167 tep/M€^[1] en 2016, soit un niveau plus élevé que celui de la Belgique (147 tep/M€) ou de l'UE-28 (118 tep/M€). Ceci s'explique historiquement par la présence d'industries énergivores en Wallonie. Entre 1995 et 2016, l'IE wallonne a cependant chuté de manière importante (- 40 %, contre - 26 % pour la Belgique et - 32 % pour l'UE-28) à la fois grâce à une croissance du produit intérieur brut (PIB, + 38 %) et à une diminution de la consommation intérieure brute d'énergie (CIB, - 18 %). La baisse de l'IE wallonne s'est accentuée entre 2003 et 2015 (- 36 %), ce qui s'explique par le ralentissement de l'activité sidérurgique et plus globalement de l'activité industrielle [↗](#). L'amélioration de l'IE wallonne est également due à la tertiairisation de l'économie^[2] et à une plus grande efficacité énergétique (investissements, changements technologiques...). Entre 2015 et 2016, l'intensité énergétique wallonne a cependant augmenté (+ 5,6 %), reflétant une CIB en hausse (+ 7,6 %)^[3].

Tendances sectorielles

En 2016, les niveaux d'IE pour le secteur de l'industrie, le secteur tertiaire et les ménages étaient inférieurs aux niveaux de 1995^[4]. Le secteur de l'industrie et les ménages ont

✚ ÉVALUATION

État : Évaluation non réalisable

Pas de référentiel

Tendance : En amélioration

Entre 1995 et 2016, les IE régionale et sectorielles ont baissé (IE wallonne : - 40 % ; IE du secteur de l'industrie : - 64 % ; IE des ménages : - 27 % ; IE du secteur tertiaire : - 3 %).

[En savoir plus sur la méthode d'évaluation](#)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Ressources utiles

- Indicateur "Energy intensity". EEA. [↗](#)

- Portail énergie du Service public de Wallonie. [↗](#)

enregistré les baisses de l'IE les plus importantes (respectivement - 64 % et - 27 %), leur consommation d'énergie étant en baisse sur la période (respectivement - 42 % et - 14 %) alors que la VAB du secteur de l'industrie (+ 62 %) et le nombre de ménages (+ 17 %) étaient en hausse. Pour le secteur tertiaire, l'IE est restée proche de son niveau de 1995 sur l'ensemble de la période. De plus, contrairement au secteur de l'industrie et aux ménages, la consommation d'énergie du secteur tertiaire était en croissance (+ 29 %), de manière moins prononcée cependant que le nombre d'emplois (+ 33 %), ce qui explique le léger gain d'efficacité. À noter que pour les ménages et le secteur tertiaire, la majorité de l'énergie étant consommée pour des besoins de chauffage, les conditions climatiques expliquent certaines variations interannuelles.

Une baisse attendue

Si l'IE ne fait pas l'objet d'objectif chiffré au niveau wallon^[5], les mesures favorisant une plus grande efficacité énergétique (notamment définies dans le Plan air climat énergie 2016 - 2022 (PACE)^[6]) ainsi que les objectifs de baisse des consommations primaire et finale d'énergie (directive 2012/27/UE relative à l'efficacité énergétique telle que modifiée [↗](#)) devraient mener à une amélioration de l'IE dans les années à venir.

[1] Tonne équivalent pétrole par million d'euros

[2] Ces modifications dans la structure de l'économie peuvent cependant mener à une hausse de l'énergie consommée indirectement *via* l'importation de produits, non pris en compte dans cet indicateur.

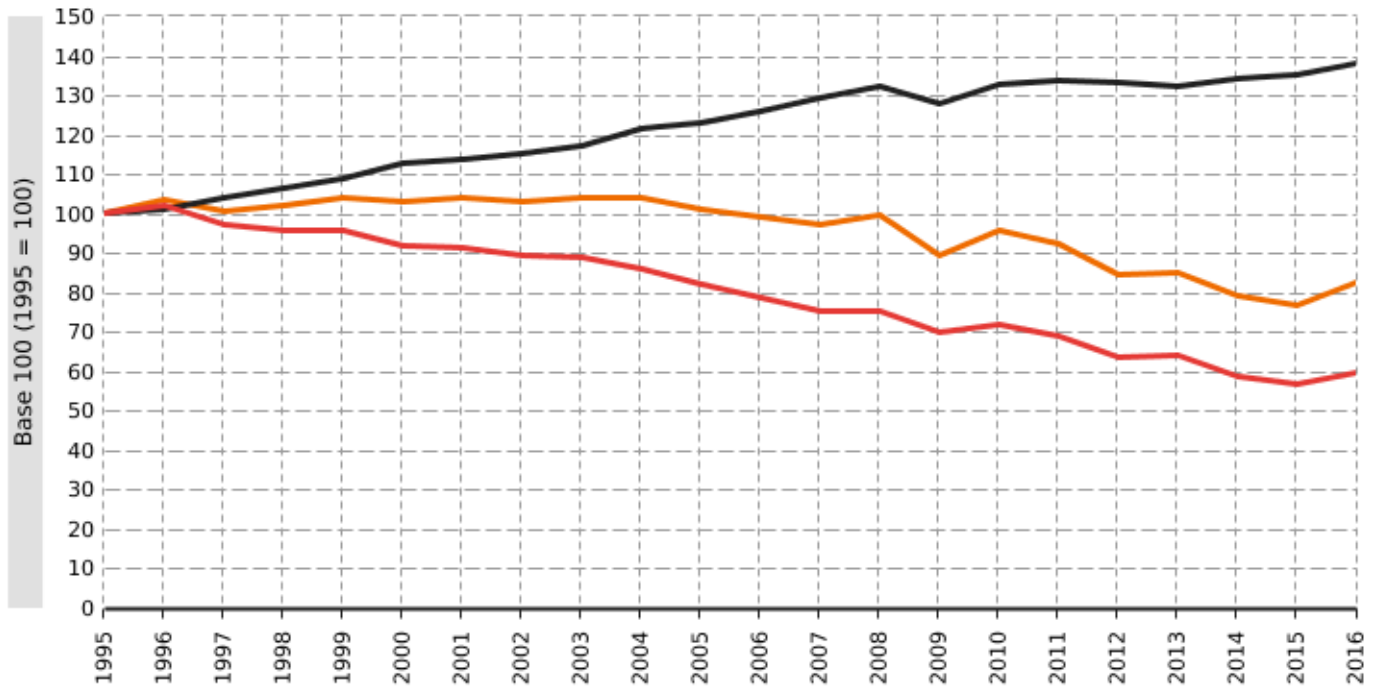
[3] La hausse de la CIB entre 2015 et 2016 est principalement due à une plus grande consommation de combustibles nucléaires suite au bon fonctionnement des trois réacteurs nucléaires de Tihange en 2016, contrairement à 2015 où deux réacteurs avaient connu des interruptions.

[4] Le découplage entre la consommation finale d'énergie et la variable socioéconomique de chaque secteur est présenté dans les fiches d'indicateurs "Consommation d'énergie de l'industrie" [↗](#), "Éco-efficacité du secteur tertiaire" [↗](#) et "Éco-efficacité du secteur résidentiel" [↗](#).

[5] Des objectifs sectoriels basés sur le principe de l'IE existent dans les accords de branche [↗](#)

[6] Voir le PACE [↗](#) et la fiche d'indicateurs relative au PACE [↗](#)

Intensité énergétique* de la Wallonie



Valeurs en 2016

—	Produit intérieur brut (PIB)**	90 569 M€
—	Consommation intérieure brute d'énergie (CIB)	175,7 TWh
—	Intensité énergétique	166,8 tep/M€***

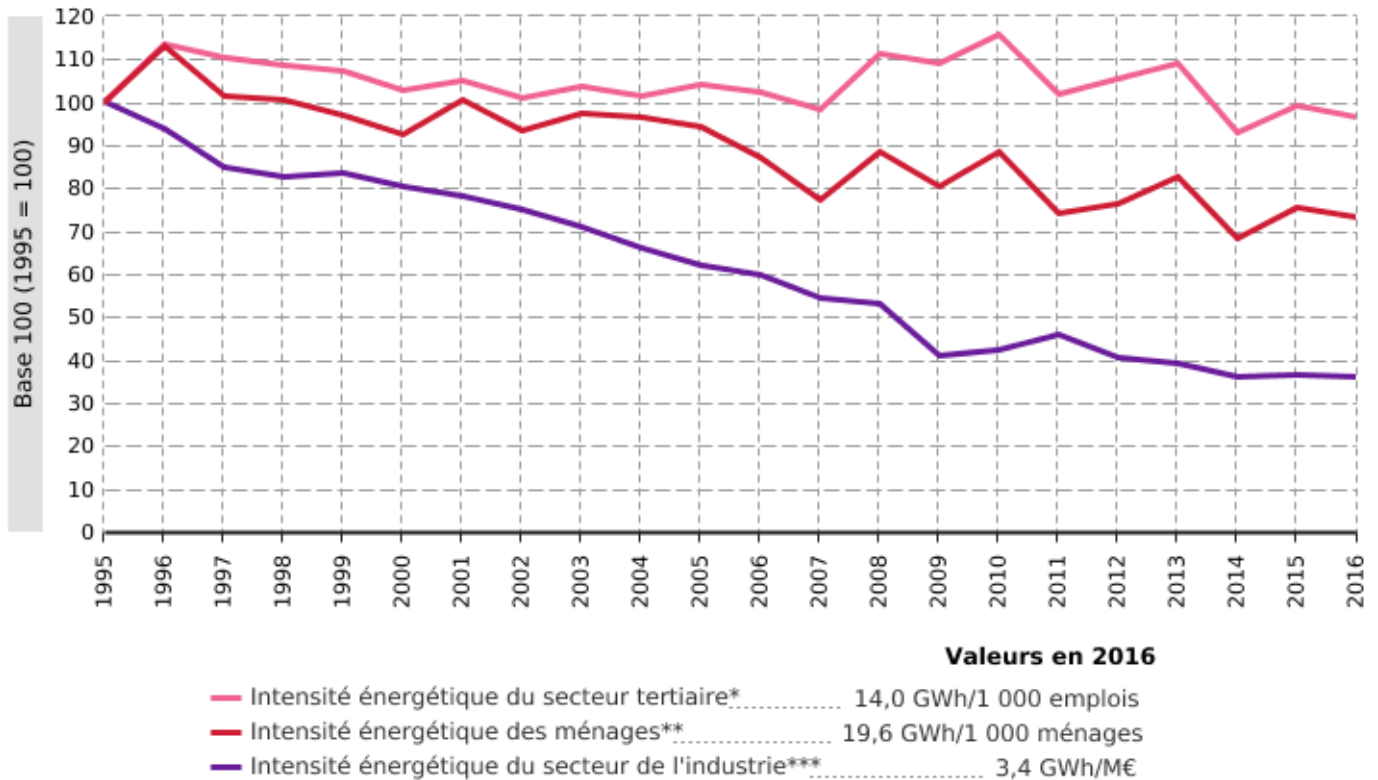
* Rapport entre la consommation intérieure brute d'énergie et le produit intérieur brut

** Hors variations de prix

*** Tonne équivalent pétrole par million d'euros

REEW – Sources : SPW - DGO4 - DEBD (bilans énergétiques) ; BFP, IBSA, IWEPS, SVR (modèle HERMREG)

Intensités énergétiques sectorielles en Wallonie



* Rapport entre la consommation finale d'énergie et le nombre d'emplois

** Rapport entre la consommation finale d'énergie et le nombre de ménages privés

*** Rapport entre la consommation finale d'énergie et la valeur ajoutée brute (hors variations de prix)

REEW – Sources : SPW - DGO4 - DEBD (bilans énergétiques) ; BFP, IBSA, IWEPS, SVR (modèle HERMREG) ; Statbel (SPF Économie - DG Statistique)